

DÉPARTEMENT DE L'ESSONNE

VILLE DE GRIGNY

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

ET DES DÉCISIONS DU MAIRE

SÉANCE DU MARDI 14 OCTOBRE 2014

L'An Deux Mille Quatorze mardi 14 Octobre, à 21 heures, le Conseil Municipal de la Commune de Grigny, légalement convoqué, s'est rassemblé au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Monsieur Philippe RIO, Maire.

ÉTAIENT PRÉSENTS : MM RIO, ATIG, MME LE BRIAND, M. LAATIRISS, MMES ETE, TAWAB KEBAY, MM TROADEC, ZERKAL, MME BELLAHMER, MM LOUISON, VAZQUEZ, NDOMBELE, GAMIETTE, QAROUACH, SOILHI, MMES AUBRY, RAMI, RENKLICAY, DIAWARA, HERGAUX, GIBERT, MM GAUBIER, BENDIAB, MME COMMISSIONE

ABSENTS EXCUSÉS REPRÉSENTÉS : MME OGBI REPRÉSENTÉE PAR MME TAWAB, M. BORTOLI REPRÉSENTÉ PAR MME ETE, M. BOUKANTAR REPRÉSENTÉ PAR M. NDOMBELE, MME ITOUA REPRÉSENTÉE PAR M. QAROUACH, MME GRENOUILLAT REPRÉSENTÉE PAR M. RIO, MME MABANZA REPRÉSENTÉE PAR M. LAATIRISS, M. BAGAVANE REPRÉSENTÉ PAR M. TROADEC, M. BINOIS REPRÉSENTÉ PAR MME COMMISSIONE

ABSENT EXCUSÉ: M. WILLAUME

ABSENTS : M. OUKBI, MME LAMOTHE

Nombre de conseillers en exercice : 35

Nombre de conseillers présents : 24

DÉLIBÉRATION DEL-2014-0127: Tarifs des activités organisées par le service des sports, des entrées à la piscine municipale et des locations de terrains de sports municipaux.

Le Conseil Municipal,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu le décret n°2013-77 du 24 janvier 2013 relatif à l'organisation du temps scolaire dans les écoles maternelles et élémentaires,

Vu sa délibération DEL-2014-0082 relative à la mise en place de la réforme des rythmes scolaires – activités périscolaires pour l'année 2014-2015,

Vu sa délibération n° 167.2008 du 25 novembre 2008 fixant la revalorisation des tarifs des activités organisées par le service des sports, des locations de terrains de sports municipaux, des entrées à la piscine municipale,

Vu l'avis de la Commission Politiques éducatives et culturelles,

Considérant qu'avec la mise en place de la réforme des rythmes scolaires, le service des sports ne pourra plus proposer le mercredi son activité « École des sports » en journée complète,

Considérant que les tarifs des activités organisées par le service des sports, des entrées à la piscine municipale et des locations de terrains de sports municipaux sont restés inchangés depuis 2009,

Considérant les diminutions des dotations financières de l'État,

Considérant les difficultés économiques et sociales subies par la population grignoise nécessitant de moduler l'effort qui leur sera demandé.

Délibère, et,

Créé une activité « École des sports » sur un créneau de 1h30,

Décide que les usagers souhaitant s'inscrire à un créneau de cette activité devront le faire pour l'année,

Fixe le tarif du créneau de cette activité au montant de trente cinq euros par an,

Créé à compter du 15 octobre 2014 pour les usagers non Grignois de la piscine, un tarif pour dix entrées adulte de vingt cinq euros et soixante quinze centimes (25€75) et un tarif pour dix entrées enfant, chômeur, étudiant de quatorze Euros et quarante cinq centimes (14€45),

Décide que pour les Grignois, les tarifs des activités sportives seront augmentés de 2 %, arrondis au multiple de 5 supérieur,

Décide que pour les non Grignois, les tarifs des activités sportives seront augmentés de 10 %, arrondis au multiple de 5 supérieur.

Fixe les tarifs applicables (hors piscine) selon le tableau ci dessous à compter du 15 octobre 2014,

Activités retraités Grignois	Tarif €	Activités retraités non Grignois	Tarif €
<i>Pour 1 activité</i>		<i>Pour 1 activité</i>	
par trimestre	16,05	par trimestre	24,20
par an	48,05	par an	66,45
<i>Pour 2 activités</i>		<i>Pour 2 activités</i>	
par trimestre	29,60	par trimestre	42,25
par an	85,00	par an	114,75
<i>Pour 3 activités</i>		<i>Pour 3 activités</i>	
par trimestre	33,25	<i>par trimestre</i>	48,30
par an	98,55	par an	132,90
<i>Pour 4 activités</i>		<i>Pour 4 activités</i>	
par trimestre	38,15	par trimestre	54,35
par an	115,80	par an	154,55
École des sports			
tarif annuel école Uni sport (éveil moteur)	56,75		
Locations de terrains			
<i>Pour les matchs</i>			
terrain d'honneur	166,10		
terrain en schiste	143,45		
terrain en herbe	97,05		
<i>Pour les entraînements (tarif horaire)</i>			
terrain en schiste	25,20		
terrain en herbe	17,30		

Activités retraités Grignois	Tarif €	Activités retraités non Grignois	Tarif €
Stages / séjours			
stage sportif vacances	10,85		
séjour plein air 5 jours	53,10		
séjour plein air 7 jours	88,55		
séjour plein air week-end	37,68		

Fixe les tarifs applicables à la piscine selon le tableau ci dessous à compter du 1er janvier 2015,

Tarifs piscine Grignois	Tarif en €
<i>Individuel</i>	
adulte	2,15
enfant chômeur étudiant	1,55
<i>Cartes 10 entrées</i>	
adulte	17,95
enfant chômeur étudiant	11,85
<i>Cartes 20 entrées</i>	
enfant uniquement pendant vacances scolaires	11,85
Tarifs piscine non Grignois	
<i>Individuel</i>	
adulte	3,10
enfant chômeur étudiant	1,90

Dit que les recettes correspondantes seront inscrites au chapitre concerné du budget communal.

Ainsi délibéré les jour, mois et an susdits,



Le Maire,

Philippe RIO

Vote : Unanimité

Le Maire certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte publié le 17 octobre 2014

Transmis en Sous Préfecture le

21 OCT. 2014